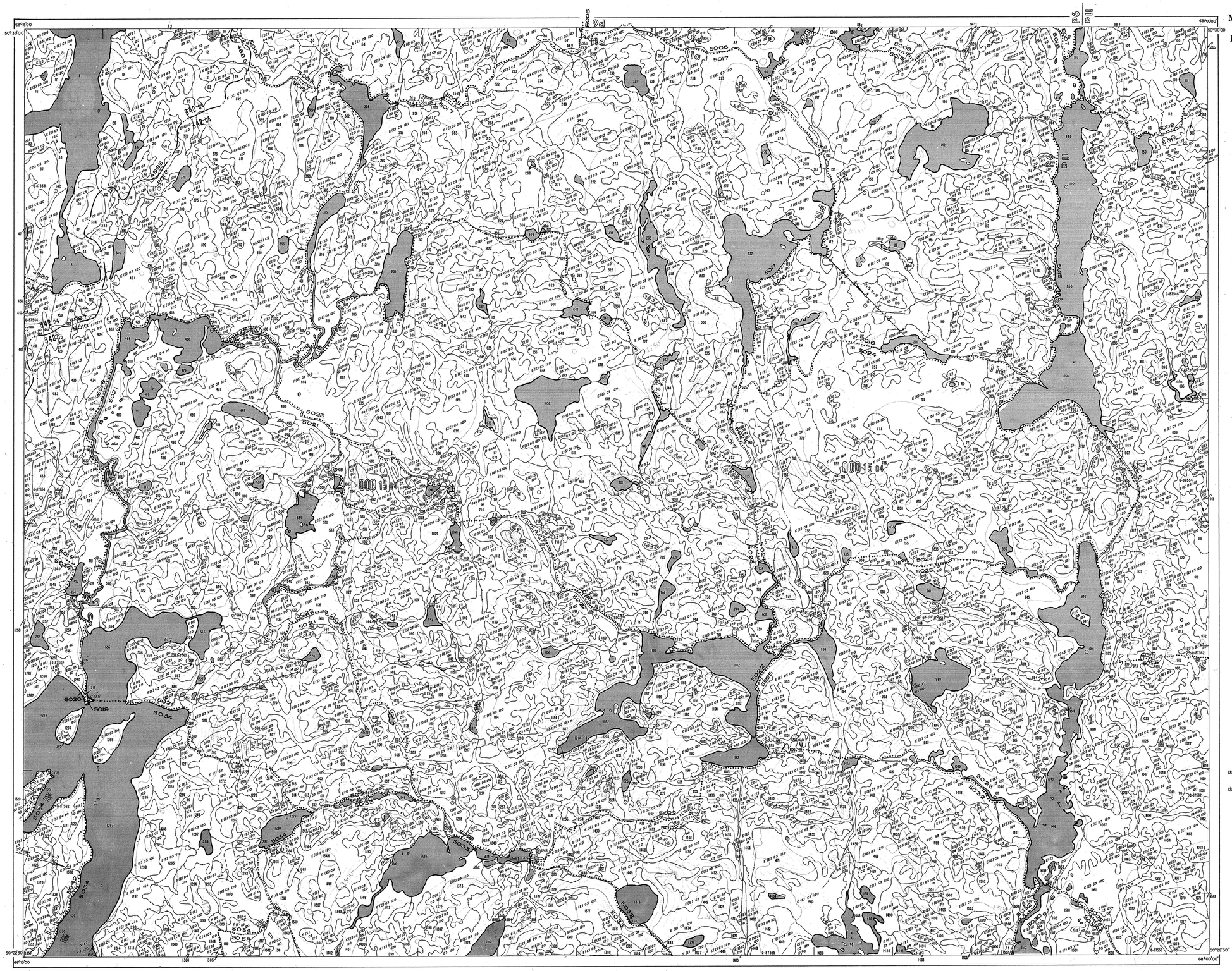

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance régionale
Résineux	R	
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— — à sapin et/ou épinette rouge	R (Sr)	
— — à épinettes et/ou pin rouge	R (Er)	
— — à pin rouge	R (Pr)	
— — à pin gris	R (Pg)	
— — à thuya (cèdre)	R (Th)	
— — à mélèze	R (M)	
— — à feuillus (dominants)	R p	
Pessière	S	
— — à épinette noire et/ou thuya (sapin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (E)	
— — à thuya (cèdre)	S (Th)	
— — à sapin et/ou épinette rouge	S (Sr)	
— — à mélèze	S (M)	
— — à peuplier	S (Pe)	
— — à pin rouge	S (Pr)	
— — à pin gris	S (Pg)	
— — à pin blanc et/ou épinette	S (Pb)	
— — (plantation d'épinette blanche)	S (Ep)	
— — (plantation d'épinette noire)	S (En)	
— — (plantation d'épinette rouge)	S (Er)	
Sapinière	Sr	
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse	Sr (S)	
— — à thuya (cèdre)	Sr (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Sr (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Sr (Pb)	
— — à pin rouge	Sr (Pr)	
— — à mélèze	Sr (M)	
— — à peuplier	Sr (Pe)	
— — (plantation de sapin baumier)	Sr (Sb)	
Pinède à pin blanc	Pb	
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)	
— — — (résineux dominant occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — — avec mélèze	Pb (M)	
— — — avec peuplier	Pb (Pe)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — — (plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge	Pr	
— — — avec pin rouge	Pr (Pr)	
— — — (résineux dominant occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — — avec mélèze	Pr (M)	
— — — avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — — avec pruche	Pr (Pr)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — — (plantation)	Pr p	
Pinède à pin gris	Pg	
— — — (résineux dominant occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (R)	
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — — avec mélèze	Pg (M)	
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)	
— — — avec pruche	Pg (Pr)	
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— — — (plantation)	Pg p	
— — — (feuillus dominants)	Pg p	
Cédrière	C	
— — (à thuya occupant plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — à mélèze	C (M)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — à pin rouge	C (Pr)	
— — à pin gris	C (Pg)	
— — à peuplier	C (Pe)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation de thuya?)	Tho p	
Prucheraie	Pr	
— — (à pruche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (Pr)	
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — à mélèze	Pr (M)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — à pin rouge	Pr (Pr)	
— — à pin gris	Pr (Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — (plantation)	Pr p	
Mélèzin	Me	
— — (à mélèze occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Me (M)	
— — à thuya (cèdre)	Me (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — à pin rouge	Me (Pr)	
— — à pin gris	Me (Pg)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	Me e	
— — (plantation de mélèze japonais)	Me j	
— — (plantation de mélèze sibérien)	Me s	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance régionale	Tendance régionale
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)	F (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
— — — — — avec résineux	F (R)	F (R)	F (R)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)	F (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec épinettes noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)	Bb (E)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (Pg)	Bb (Pg)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (Pb)	Bb (Pb)
— — — — avec pin rouge	Bb (Pr)	Bb (Pr)	Bb (Pr)
— — — — avec résineux	Bb (R)	Bb (R)	Bb (R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux	B (R)	B (R)	B (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)	F (Pb)
— — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)	F (Pr)
Peuplement avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (Pb)	Pe (Pb)
— — avec pin rouge	Pe (Pr)	Pe (Pr)	Pe (Pr)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)	Pe (R)
Épinette rouge résineuse	Er (R)	Er (R)	Er (R)
Érablière résineuse	M R	M R (F)	M R (R)
— — à feuillus d'essences tolérantes	M R	M R (F)	M R (R)
— — sur station humide	M R	M R (F)	M R (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Fr
— — sur station humide	Fr
(plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— — à bouleau jaune	Bb (B)
Peuplier	Pe
Érablière rouge	Er
Érablière	E
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E (Bb)
— — à bouleau jaune	E (B)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences résineuses	E (R)
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — de bouleau jaune	Bj p
— — de peuplier	Pe p
— — de pin rouge hybride	Pr p
— — de frêne d'amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Autre	Ut

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	EN
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par éclaircie régulière	cpr
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivantes

⊖ 10-50 % — ⊖ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-10 (ans)
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70	70-90 (ans)
80-90	80-90 "
100-50	50-100 "
90-50	50-90 "
80-50	50-80 "
100-70	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inégalement: Plus d'dominance de haut. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vieux inégalement: Plus d'dominance de haut. tolérants, majorité des tiges entre 90 et 300 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	°

Superficie entourée de pentes > 61%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (D) C3 cp 50+ 60 — S: sapinière; (D): défoliation; C3: classe de pente; cp: coupe partielle; 50+: classe de l'origine; 60: perturbation; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert; groupement d'essences

S C5 cd 60 D1 — S: sapinière; C5: classe de pente; cd: coupe en damier; 60: classe de l'origine; origine; classe de hauteur; classe de densité; type de couvert; groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR. : GROUPE-CONSEIL RONE LTÉE.
SIGNATURE: Guy Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INV. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	93-2
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	15
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	34203*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	97800
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	5024*
Région écologique	9d

Municipalité régionale de comté M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-10	22-K-9	22-J-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-7	22-K-8	22-J-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-K-2	22-K-1	22-J-4	

22 K/8 N.E.